

REFERENTIEL DE CERTIFICATION FLIGHT DISPATCHER

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	Sous la supervision d'un cadre opérationnel (Superviseur, Chef d'équipe, Chef de Quart), le Flight Dispatcher sera amené à:		
<b>Préparation opérationnelle des vols</b>	C1 - (CE) - Connaître et <b>utiliser les documents</b> de l'avion, <b>interpréter les bulletins météorologiques</b> , les cartes aéronautiques, NOTAM, manifestes passager pour préparer les éléments utiles au plan de vol.	<b>Mise en situation professionnelle</b> avec présentation et interprétation d'un dossier météorologique complet et évaluation sur des situations concrètes de navigation aérienne.	Bonne maîtrise des phénomènes météo.
	C2 - (CE) - Constituer un dossier météorologique qui servira de base à l'établissement du plan de vol et au briefing de l'équipage.		Niveau d'interprétation conforme à l'attente d'un équipage de conduite.
	C3 - (CE) Lire les cartes de navigation aérienne et les utiliser à bon escient.	<b>Etude de cas</b> à partir de documents pour la préparation d'un vol moyen ou long courrier faisant appel à l'ensemble des connaissances théoriques sur les domaines connexes.	Aptitude à retenir les points essentiels et à les restituer correctement pour les différentes situations proposées.
	C4 - (CE) Construire une route en tenant compte des performances de l'avion, des contraintes météorologiques et de circulation aérienne.		Prise en compte des différents paramètres, et utilisation à bon escient des différents documents, outils et techniques utiles pour la préparation des vols.
	C5 - (CE) Calculer les quantités de carburant nécessaires pour l'étape et transcrire l'information.		
	C6 - (CE) Déterminer les masses au décollage et à l'atterrissage en tenant compte des différentes contraintes.		
	C7 - Négocier les autorisations de survol et planifier l'activité des personnels de bord		
	<b>CT</b> : Communiquer en Français et en Anglais pour transmettre les informations nécessaires à la préparation du vol, dans le respect de la réglementation de l'EASA.		
<b>Assistance réglementaire et opérationnelle aux équipages techniques en vol</b>	C8 - (CE) Suivre le vol en temps réel et apporter l'assistance nécessaire à l'équipage, notamment l'évolution des conditions météorologiques.	<b>Mise en situation professionnelle simulée.</b>	Efficacité dans la négociation d'un créneau de décollage en utilisant correctement les moyens radiophoniques et la phraséologie adaptée.

REFERENTIEL DE CERTIFICATION FLIGHT DISPATCHER

	C9 -Apporter l'assistance requise à l'équipage de conduite et être en mesure de transmettre des éléments correctifs pendant le vol, dans le cas d'un déroutement		
	CT : Communiquer en Français et en Anglais pour transmettre les informations nécessaires à la préparation du vol, dans le respect de la réglementation de l'EASA.		
Communication des informations et transmission aux acteurs de l'exploitation	C10 – (CE ) Négocier un créneau de décollage auprès de l'organisme gestionnaire en appliquant la phraséologie dédiée.	Simulation / Jeu de rôle.	Esprit de réactivité et d'initiative. Force de proposition dans les actions correctives à apporter.
	C11 – (CE) Communiquer avec l'équipage en Français et/ou en Anglais sur les différents paramètres du vol et savoir répondre aux questions de l'équipage pour préciser certains points (briefing avant vol).		Maîtrise de la communication d'un dossier de vol en Français et en Anglais à un équipage.
	C12 -Collecter les informations susceptibles de perturber le bon déroulement du vol et les transmettre par radio à l'équipage.		
	CT : Communiquer en Français et en Anglais pour transmettre les informations nécessaires à la préparation du vol, dans le respect de la réglementation de l'EASA.		